

BILAN DE COMPÉTENCES

PRÉSENTATION



SATISFACTION 2025

- 4,75/5 de satisfaction
- 100% de taux de recommandation



DÉONTOLOGIE

- 1 | Confidentialité des échanges
- 2 | Neutralité dans la posture
- 3 | Respect du consentement

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

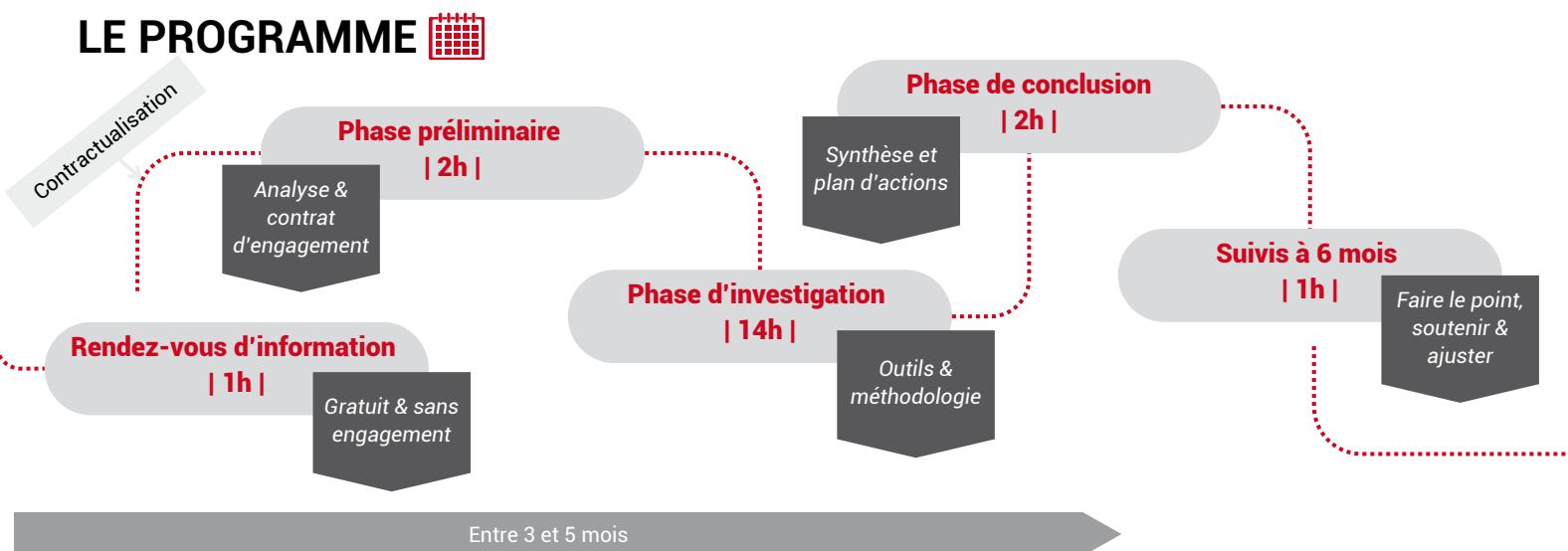
Le bilan de compétences est une prestation d'accompagnement qui permet de faire le point sur son parcours professionnel et qui a pour objectif de définir un projet professionnel réaliste, cohérent avec soi et son environnement personnel et le contexte économique ou valider un projet de formation. Il s'adresse à tout public.

Notre prestation est conforme aux dispositions des articles de référence L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail, du décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences et de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

OBJECTIFS

- 1 | Prendre du recul sur sa situation professionnelle
- 2 | Regagner en confiance
- 3 | Se réapproprier ses forces en termes de compétences professionnelles et atouts personnels
- 4 | Identifier ses motivations, valeurs, intérêts
- 5 | Rencontrer des professionnels pour valider ou infirmer les pistes métiers/secteurs
- 6 | Sécuriser la suite du bilan par l'élaboration d'un plan d'actions

LE PROGRAMME



RENDEZ-VOUS D'INFORMATION

- » Ecoute de votre situation, vos attentes et vos besoins pour vérifier la pertinence et l'adéquation de la démarche de bilan de compétences
- » Information sur le déroulement, les outils, méthodes, partis pris, l'intervenante, les aspects administratifs

PHASE PRÉLIMINAIRE

- » Analyse fine de la demande Formalisation des objectifs personnalisés par un contrat d'engagement
- » Informations sur la mise en œuvre pratique du bilan

PHASE D'INVESTIGATION

- » Qui suis-je professionnellement ?
 - Analyse de la situation actuelle et des éléments déclencheurs
 - Étude du parcours scolaire, professionnel et personnel
 - Réalisation de l'inventaire des compétences
 - Critique objective des situations de réussites et de difficultés
- » Qui suis-je personnellement ?
 - Mes goûts, intérêts et aspirations professionnels : quel fil rouge ? Ce qui me fait envie/vibrer ?
 - Mes motivations, valeurs. Quel sens donné au travail ?
 - Zones de contraintes personnelles : quels impacts sur le projet ? Quelles solutions ?
 - Personnalité : quelles caractéristiques vont venir en appui et celles qui peuvent être des freins au regard du projet ?
 - Atouts et potentiels : et si j'osais ?
- » Pour quels objectifs ?
 - Exploration des pistes métiers et secteurs d'activité
 - Recherche d'informations
 - Rencontre avec des professionnels grâce à une démarche réseau
 - Mesure d'écart de compétences, transférabilité
 - Réflexion sur la faisabilité
 - Réalité socio-économique du marché du travail
 - Vérification des conditions de réalisation (moyens et modalités)

PHASE DE CONCLUSION

- 1 | Synthétiser la phase d'investigation au regard du projet prioritaire et le cas échéant le.s projet.s alternatif.s
- 2 | Appropriation des résultats par une démarche argumentative
- 3 | Baliser la mise en œuvre par des étapes concrètes et détaillées



1 | Faire le point sur l'avancement ou la réalisation de votre projet

2 | Conseiller si besoin dans cette mise en action

LES OUTILS

- » Questionnaire d'aide à la réflexion et à l'analyse
- » Carte du sens au travail
- » Outils d'identification et de réflexion sur les valeurs et les motivations
- » Questionnaire de personnalité
- » Outils d'inventaire d'intérêts professionnels
- » Autodiagnostic et diagnostic partagé
- » Outils de vérification projet : support d'enquête, tableaux de choix, guide d'utilisation

LES MODALITÉS

- » 16 heures d'entretien de face à face personnalisé pour un coût de 2.200 € nets de taxe
- » Rendez-vous de 2 heures adaptables suivant le contexte professionnel et personnel
- » 1 rendez-vous par semaine le premier mois puis rendez-vous plus espacés pour la recherche, le travail inter-séance et la mise en action
- » Pour l'accueil en présentiel des personnes porteuses de handicap, nous contacter au préalable pour adapter les conditions d'accueil au besoin

LA CONTRACTUALISATION

Votre bilan de compétences peut être pris en charge :

- » Grâce à votre compte personnel de formation *
- » Grâce à votre entreprise
- » Par un financement personnel
- » Sur ou hors temps de travail

Co-financement possible

Prise de contact :

- » Le délai de prise de contact est de 48h
- » Le délai pour la prise de rendez-vous d'information est d'environ 8 jours

* Le décret n°2024-394 du 29 avril 2024 fixe un reste à payer. L'arrêté du 26 décembre 2024, a entraîné une revalorisation de ce montant. Depuis le 1er janvier 2025, la participation financière obligatoire est fixée à 102,23€, pour chaque bénéficiaire souhaitant mobiliser ses droits CPF (Il existe cependant des exceptions, consultables sur ce lien). Cette somme est indexée sur l'inflation et revalorisée chaque année au 1er janvier par arrêté ministériel



- » Partir large pour rêver, s'autoriser, explorer puis, grâce à la méthodologie, revenir à sa réalité et la réalité des circonstances
- » La description de la démarche ci-dessus est une base de travail. Comme il s'agit d'une démarche sur-mesure, elle s'adapte à chacun.e dans son contexte et ses attentes
- » Un espace-temps suffisamment large et souple indispensable pour laisser la réflexion agir et le temps de se mettre en action
- » Les démarches d'enquête nécessaires pour rencontrer des professionnels du métier cible et confronter les a priori

LA CONSULTANTE



Le titre à finalité professionnelle de
COACH PROFESSIONNEL

Enregistré par arrêté public au Journal Officiel du 18 Décembre 2016 sous le numéro 27367

Hélène a 20 ans d'expérience de l'accompagnement. Certifiée coach professionnelle, elle est supervisée dans son travail et respectueuse de la charte déontologique de son métier. Elle se forme régulièrement pour proposer un outillage large et adaptable aux situations des personnes qu'elle accompagne. Vous trouverez dans sa démarche tolérance, non-jugement, confiance et bienveillance qu'elle conjugue avec exigence, implication et authenticité. Ce qui la caractérise également est le goût qu'elle a de faire se rencontrer les personnes, imaginer des liens, rendre tangibles les idées, des projets. De nature optimiste et d'humeur joyeuse, elle apprécie les traits d'humour. Aussi, vous n'êtes pas à l'abri d'une spontanéité intuitive et d'un pas de côté !

AXESS CONSEIL ET FORMATION – MENTIONS ADMINISTRATIVES

Conformément au RGPD, les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en adressant un mail à laurent@axess-cf.fr.

Axess Conseil et Formation détient la certification Qualiopi.

Notre médiateur est CM2C, 49 rue de Ponthieu à Paris 8ème.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :
**ACTION DE FORMATION ;
BILAN DE COMPÉTENCE.**

V4 - 2025

